Mercredi 2 juillet 1924. — N° 76. TELEPHONE 52 64me année.

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISSANT A MARTIGNY LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

ABONNEMENTS
SUISSE : Un an ..... fr. 9.—
Avec *Bulletin officiel* ..... » 13.50
ETRANGER : Un an ..... fr. 18.—
Avec *Bulletin officiel* ..... » 22.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY
Compte de Chèques postaux II c 58
JOINDRE 20 CENTIMES EN TIMBRES-POSTE A TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE

ANNONCES (Corps 7)
CANTON ..... 20 ct. | ETRANGER ..... 30 ct.
SUISSE ..... 25 » | *RÉCLAMES* .... 50 »
(la ligne ou son espace)
S'adresser à PUBLICITAS, Société anonyme suisse de Publicité
ou à l'ADMINISTRATION du „CONFÉDÉRÉ"

LE RADICALISME

Le radicalisme peut être la doctrine — mais une doctrine fondée sur le bon sens et le libre examen excluant par avance intolérance et dogmes étroits — de toutes les classes et non seulement des classes moyennes, contrairement aux prétentions des adversaires dressés contre nous aux deux ailes : la gauche « moscoutaire » ou moscovisante d'une part, les droitiers, d'autre part, en extase devant toutes les Romes autocratiques, passées, présentes et futures.

Il est vrai que les classes moyennes ont longtemps constitué les éléments les plus solides des partis radicaux dans nos cantons suisses, en ont formé pour ainsi dire le noyau principal. Ensuite des événements de la guerre — la violence favorise toujours la réaction — les conservateurs ont pu se flatter d'avoir détaché des radicaux certains éléments pour les ramener à eux, en leur faisant croire que seuls ils pouvaient se dresser efficacement contre les débordements des révolutionnaires. L'illusion ne durera pas longtemps et ce phénomène tout naturel d'après-guerre doit avoir une prompte fin. Les petits bourgeois sont en grand nombre des intellectuels aux idées larges, humanitaires et libérales ou des éléments influencés par eux. Ils se rendront compte que le radicalisme évolutionniste protège mieux les nations contre le virus de la Révolution sociale que le conservatisme rigide et fermé, immuable dans ses conceptions. Le tsarisme *russe, par exemple*, conservateur par excellence, a préparé le terrain au bolchévisme effrayant. L'Angleterre relativement libérale a tout au plus permis l'accès au pouvoir d'un Mac Donald pacifiste, tandis qu'en jugulant la Douma (une assemblée de parlementaires, s. v. pl., M. Ch. St-Maurice !) Nicolas II a jeté lui-même sa couronne sous les pieds de Lénine et de Trotzky.

Les radicaux sont extrêmement désireux de réaliser **le plus vite possible**, un programme de réformes sociales, économiques et politiques pour répondre aux aspirations bien justifiées des classes laborieuses.

Mais le radicalisme, comme le disait récemment un confrère de Genève, ne se complaît pas dans le vague des formules humanitaires et dans les promesses d'un avenir meilleur et lointain. Il veut des réalisations possibles et concrètes dans des temps proches. Il repousse l'accusation d'impuissance que lui jettent à la face les idéologues anarchisants qui n'ont réussi qu'à mettre le feu, pour ainsi dire, aux pays livrés à leurs dangereuses manipulations.

Le vrai radical diffère **radicalement**, c'est le mot juste, du bourgeois conservateur, parce qu'il entend innover hardiment, dans l'ordre et la légalité. Il diffère également du socialiste quand celui-ci prétend en appeler à la révolution violente et qu'il professe une foi absolue, pour le moins prématurée, en l'efficacité de l'étatisme et de la socialisation complète des moyens de production.

Mais le radical est socialiste si l'on veut désigner par ce terme épouvantail tous ceux qui souhaitent l'avènement d'une société meilleure, d'un état social où les travailleurs de tout ordre, ceux de la pensée et ceux du biceps, aient la place méritée dans la collectivité et la part qui leur revient de par le labeur fourni.

« Le radicalisme répudie formellement la « lutte des classes » qui résulte de l'antagonis- « me des possédants et des non-possédants, « exacerbé par les prétentions, les préjugés, « l'autoritarisme, l'égoïsme collectif des uns, « et par la colère, la jalousie et la haine, « l'intransigeance de démolisseurs incapables « de rien reconstruire. A la lutte des classes « privilégiées et du prolétariat sacrifié et ba- « foué, le radicalisme prétend substituer pro- « gressivement le **concours** de tous les bons « citoyens pour une œuvre de civilisation ra- « tionnelle, de large fraternité humaine. Le « radicalisme a une doctrine, non seulement « de démocratie politique, mais de démocratie « économique, qui repose sur l'idée de soli- « darité volontaire et agissante opposée à celle « de dictature extrémiste, de droite ou de gau- « che. »

Ce radicalisme, tel que vient de le définir encore le confrère cité plus haut, n'est-il pas digne de l'adhésion de tous les citoyens sincèrement épris de progrès et de justice sociale ?

G.

La Nuit

(Rondel)

La Nuit, du pas léger d'une ombre,
Descend par l'escalier du ciel,
Apportant sous ses voiles sombres,
Le repos providentiel.

Tenant dans sa main de pénombre
La clé des beaux rêves sans fiel,
La Nuit, du pas léger d'une ombre,
Descend par l'escalier du ciel.

L'homme écrasé de maux sans nombre
Guette l'instant essentiel
Où, par l'air immatériel,
Arrive, libre et sans encombre,
La Nuit, du pas léger d'une ombre.

L. L.

L'assurance-survivants

Précisions

L'approbation unanime que rencontre le principe de l'assurance-survivants dans toutes les classes de la population peut être considérée à juste titre comme une preuve de la vitalité du sentiment des responsabilités familiales.

Mais, pour ce qui concerne cette branche de l'assurance, nous manquons de données précises, aussi est-il fort difficile de se faire une idée exacte de l'importance qu'elle peut avoir. Le matériel fourni par des sociétés privées d'assurance sur la vie, et qui semble devoir être très utile au premier abord, a néanmoins dans cette question une importance beaucoup moins grande qu'on pourrait le croire et pourrait même nous amener à des conclusions totalement erronées. En effet, les statistiques nous apprennent que sur deux ménages, il y en a un qui possède une assurance. Mais ce sont là des chiffres moyens, et le résultat apparemment favorable est dû uniquement au fait que dans les classes aisées de la population, presque chaque famille a une ou même plusieurs assurances. Dans les cas où l'assurance a été contractée par des gens à ressources très limitées, il s'agit le plus souvent de sommes faibles, qui constituent difficilement en réalité une véritable assistance-familiale.

Les résultats du recensement de 1920 nous fournissent à l'égard de cette question des données beaucoup plus précises. En effet, au cours de ce recensement, on a posé pour la première fois, une question concernant le nombre d'enfants au-dessous de 16 ans qui possèdent encore leur père et leur mère, ou qui sont partiellement ou complètement orphelins. Sur 1,161,401 enfants nés en 1905 ou plus tard, on a pu se renseigner sur 1,158,182 d'entre eux : 1,018,795 enfants ont encore leurs parents, 9,979 sont orphelins de père et mère, 49,027 ont perdu leur mère et 80,381 leur père. Ainsi donc, sur 1000 enfants, il y a 120 orphelins.

Ces chiffres ont été recueillis par M. le Dr Ney, chef du bureau fédéral de statistique, dans le but de fournir des données à l'assurance-survivants. Les données diffèrent sensiblement, suivant qu'elles concernent la ville ou la campagne, les enfants suisses ou les enfants étrangers. Le nombre des enfants orphelins de nationalité étrangère est de 149 pour 1000, celui des enfants suisses de 118 pour mille également. Il y a là une conséquence directe de la guerre. En effet, 99 sur 1000 enfants étrangers sont orphelins de père, alors que la proportion n'est que de 66 pour mille pour la population suisse.

Autre phénomène inattendu : dans les villes, le nombre des orphelins est beaucoup moins grand qu'à la campagne. En ville, il y a 108 orphelins sur 1000 enfants, alors que ce chiffre est de 120 sur 1000 pour l'ensemble de la population en Suisse. Cela peut s'expliquer par le fait que les petits citadins orphelins sont recueillis de préférence par des parents ou par des étrangers habitant la campagne, étant donné que le coût de l'existence est moins élevé à la campagne qu'en ville. Les chiffres diffèrent également suivant les cantons. Le nombre total des orphelins oscille entre 93 et 146 pour 1000, celui des enfants orphelins de mère entre 26 et 66, celui des orphelins de père entre 58 et 76, et celui des enfants complètement orphelins entre 4 et 11 pour 1000. L'épidémie de grippe et ses suites ont eu une influence très considérable à cet égard, car elles ont frappé les différents cantons de façon très inégale, et le nombre, l'âge et le sexe des victimes sont loin d'être les mêmes partout.

Si l'on considère l'âge des orphelins, on verra que la proportion passe de 4,4 pour 1000 pour les enfants d'un an à 72,7 pour 1000 pour ceux de cinq ans, 151,1 pour ceux de dix ans et 259,7 pour ceux de seize ans.

Nous le répétons, ces chiffres ne fournissent pas de données précises sur la portée véritable de l'assurance-survivants, car ils sont établis en dehors de toute distinction sociale. Mais ils nous permettent tout au moins de nous rendre compte de l'utilité de cette branche d'assurance et ils constituent d'autre part une base pour les discussions ultérieures.

(P. S. M.).

GUEUROZ...

Non loin de la plaine et de ses vains bruits, un site pittoresque et ignoré, discret comme la plus modeste violette, se blottit entre les flancs rocheux et boisés de la montagne profondément découpée par la lime patiente et multiséculaire d'un torrent sauvage et furieux. Ce torrent, c'est le Trient, et le site caché dont nous voulons parler, c'est Gueuroz, vraie thébaïde qui domine ses gorges et qu'on ne soupçonnerait pas exister en cet endroit. Parions que nombre de Martignerains de fraîche date ne savent rien de son existence. S'ils la connaissaient, resteraient-ils en ville à bayer au soleil les chauds dimanches d'été, ceux qui n'ont pas le pied assez montagnard ou des loisirs suffisants pour s'en aller jusqu'à Barberine ou à la Pierre à Voir défier le génie de la montagne ?

Pourtant, l'un de nos meilleurs écrivains nationaux suisses romands, Eugène Rambert, a situé dans cet endroit le cadre d'une de ses plus émouvantes et plus tragiques nouvelles alpestres, datant d'il y a juste soixante ans. C'est en effet en 1864, que l'auteur des « Alpes suisses » écrivit les bonnes pages des « Cerises du vallon de Gueuroz », qui à côté du délicieux « Chevrier de Praz-de-Fort » ont droit à une bonne place dans les meilleures anthologies romandes. L'an passé, la « Patrie suisse » (Nos 778 à 784) a reproduit cette description de la vie tragique des flotteurs du Trient. Aujourd'hui, les promeneurs qui montent à Gueuroz, en prenant le sentier qui part à gauche de la gare de Vernayaz du M.-C., ne trouveront plus là-haut Rose-Tonie, la malheureuse héroïne de Rambert, et depuis que l'entreprenant Jules Bochatey a établi par dessus la vallée le hardi téléférage de Charravex, le dangereux métier de flotteur est abandonné par les riverains du Trient.

Mais le vallon de Gueuroz a conservé tous ses charmes, sa fraîcheur, ses rouges et gourmandes cerises, etc.

On y trouve aussi, pendant les brûlantes après-midi, de l'ombrage à profusion au pied des grands châtaigniers à l'abondante frondaison ou dans la noire forêt de sapins sous lesquels on peut pique-niquer à l'aise après s'être ravitaillé à l'excellent restaurant de Gueuroz. A travers la forêt, un sentier, naturellement très ombragé, conduit au pont de la Taillat, où l'on peut franchir le Trient en amont des gorges. De là, un sentier rocailleux mais engageant gravit les parois de la vallée creusée en entonnoir et atteint le plateau et le village de Salvan-ville d'où l'on peut rentrer à Martigny par le dernier train du soir. Si cette escalade ne vous dit rien, on redescend tranquillement de Gueuroz sur Vernayaz, content de son dimanche.

Une promenade d'après-midi à Gueuroz est le plus agréable plaisir qu'un bon père de famille puisse faire aux siens.

Allez donc à Gueuroz un de ces prochains dimanches et vous nous en direz des nouvelles!

BOUTADE.

Le blason d'un avocat pauvre comme Job :
Peu « d'argent » sur beaucoup de « gueule ».

La fête des fleurs à Genève

(D'un correspondant occasionnel)

Jamais fête n'eut pu mieux être réussie que celle qui anima Genève durant les deux plus bleues journées de la saison. Dimanche après-midi surtout, la foule affluait dans toutes les rues et sur le quai du Mont-Blanc, où peu à peu, avec un ordre remarquable, se préparait le cortège des chars fleuris, des autos, des motos, des bicyclettes, des sociétés sportives féminines, des sociétés de musique, de flûtes, d'harmonicas, de trombones, de tambours et de silence.

Des estrades aménagées le long des quais, nous avions une éclatante vue d'ensemble de cette féerie florale.

Trois fois le cortège passa devant nous, et nous n'en goûtions que plus, les teintes harmonisées aux toilettes des jeunes filles, perchées sur un panier de roses, perdues dans une gerbe de fleurs, étouffées sous un immense escargot dont elles tiraient les cornes discrètement de l'intérieur, souriantes dans une voiture ornée, où rêveuses sous une cloche sentimentale. Parmi les attelages, nous avons particulièrement admiré l'élégance raffinée de la voiture du général Chastel en 1810, et l'originale trouvaille du Molard ambulant, l'obélisque bien connu de la fontaine entourée des grands parasols des marchandes de fleurs, tout cela réduit à des proportions lilliputiennes. Nous sommes heureux d'apprendre que le grand prix du corso revient à la susdite voiture (prix 1500 fr.), et que le Molard a l'honneur d'être classé premier de la première catégorie (prix, 1000 fr.).

Mais la fête devait être une réjouissance générale, en l'honneur de la joie, de la vie, et du soleil estival.

Vers les 16 h., un coup de canon donna le signal de la bataille des confettis. Au début, la chaleur et la fatigue d'une longue attente, tantôt sur un pied, tantôt sur l'autre, empêcha quelque peu une lutte acharnée.

On se rattrapa dans la soirée : il neigeait du bleu, du jaune, du rouge, on s'entortillait dans d'immenses macaronis colorés, les serpentins. Un étudiant bâillait. Oh ! bouche opportune ! Une jeune fille sut adroitement en profiter et la remplit d'une poignée de minuscules et multiples rondelles bleues, et, le pauvre garçon, une demi-heure après, toussait encore.

Autant l'ordre avait régné au commencement de la fête sous l'œil vigilant du Comité d'organisation, autant un embrouillamini exquis régna dès lors dans la foule.

Les barrières de séparation entre les places à fr. 1.10 et 3.30, fort bousculées, gisaient à terre ; les écriteaux : « Il est interdit de toucher aux décorations florales des participants », seuls dressaient encore leur air dogmatique au millieu de cette folie. Les dames grossissaient à vue d'œil, les messieurs adoraient fourrer dans leur cou des cornets entiers de munitions. Le rire ! Le rire ! Vive le rire !

Tant pis si le lendemain les appartements de la ville entière seront jonchés de papiers jaunes et rouges et bleus.

Le centenaire de la Ligue grise

Dimanche a été exécuté, pour la dernière fois, le « Festspiel », commémorant le 5me centenaire de la Ligue grise, ainsi que le cortège historique. L'affluence était énorme et le temps magnifique, dédommageant les participants à la fête du pluvieux dimanche précédent.

Les cerises de 1924

Le Secrétariat des paysans estime la récolte actuelle des cerises au 50 à 60 % en moyenne d'une récolte normale. Le temps humide qui a sévi pendant la floraison, les ravages des hannetons et notamment la maladie des feuilles ont diminué le rapport. Dans tout le pays, les cerisiers se présentent sous un misérable aspect.

Seules les régions thurgoviennes bénéficieraient d'une récolte normale ; dans beaucoup de cantons, la cueillette, pour autant que les fruits arrivent à maturité, ne donne qu'un rendement de moitié inférieur ou moins encore.

VALAIS

Le Vme Comptoir suisse. — Le Comptoir suisse de 1923 est encore présent à la mémoire de tous ceux qui, en septembre, purent se rendre à Lausanne pour visiter cette belle manifestation de notre production nationale. Rappelons, à ce sujet, qu'une des plus pittoresques attractions du dernier Comptoir fut certes la Journée valaisanne. Tous ceux qui y participèrent s'en souviendront longtemps.

Le Comptoir suisse de 1924 aura lieu du 13 au 28 septembre et s'annonce, lui aussi, comme une très brillante manifestation. Les stands loués sont prêts d'atteindre aujourd'hui déjà le chiffre budgété. La participation des exposants annoncés dépasse le chiffre de la période correspondante de l'année dernière. Il en est résulté, pour le Comptoir, la nécessité urgente d'agrandir ses locaux d'exposition, pour pouvoir répondre aux demandes. D'une façon générale, les installations ont été améliorées sous plusieurs rapports de façon à tenir compte des vœux exprimés par les exposants.

Quant aux acheteurs et aux visiteurs, les attractions destinées à leur rendre agréable la visite du prochain Comptoir ne le cèderont en rien à celles de l'an dernier.

La manifestation de septembre s'annonce donc comme fort brillante. Espérons que les initiatives multiples et les efforts du Comptoir suisse, rencontreront en Valais, comme d'habitude, l'accueil sympathique que souhaitent nos voisins des bords du Léman.

Monument Courthion à Genève. — Le monument, que les Amis de Louis Courthion, notre ancien rédacteur, avaient décidé d'élever grâce à une souscription, à la mémoire du regretté écrivain valaisan, sera inauguré dimanche 6 juillet prochain, à 14 h., au cimetière de Châtelaine, à Genève, où sont conviés pour la circonstance les amis du défunt. Une réception modeste suivra la cérémonie au Cercle valaisan, Place Chevelu.

Le monument exécuté par M. Gottsponner, à Monthey, est en marbre du Valais.

Grand St-Bernard. — La route du Grand St-Bernard est ouverte au passage des automobiles, depuis lundi 30 juin.

Le point culminant, vers l'hospice, est à 2472 mètres. Il est à 48 kilomètres de Martigny et à 33 kilomètres d'Aoste. Sur le versant valaisan, la route est carrossable depuis 1893 et sur le versant valdôtain depuis 1905.

MONTHEY. — Retraite du Dr Meier. — On nous annonce le départ de M. le Dr Meier, directeur de l'Usine de Monthey de la Société pour l'industrie chimique à Bâle, qui vient de prendre sa retraite. Il sera vivement regretté à Monthey.

M. le Dr Franz Meier a dirigé l'Usine de Monthey pendant 14 ans. De 1912 à 1920, M. Meier a rempli les fonctions de conseiller municipal et dès lors celles moins absorbantes de conseiller général, ses multiples occupations ne lui permettant plus d'exercer les premières. Il travailla avec zèle et compétence dans d'importantes commissions. L'école frœbelienne de Monthey est due à l'initiative de M. Meier.

Le nom de M. et Mme Meier est intimément lié à toutes les œuvres de bienfaisance et d'utilité publique de la ville de Monthey.

CONTHEY. — Kermesse de la « Lyre ». — Les dimanches 6 et 13 juillet, la Lyre de Conthey, fanfare cadette de la Fédération des musiques villageoises du Centre, organisera sa première grande kermesse, à l'occasion de la fête patronale, à Conthey-Place.

Le programme annonce des jeux variés, une bonne musique de danse et une cantine qui fera certainement honneur aux Contheysans.

Qu'on se le dise !

ST-MAURICE. — Accident en motocyclette. — Johann Berner, Zurichois, 49 ans, faisant une excursion en motocyclette, roulait, mardi soir, entre Vernayaz et St-Maurice, lorsque, près du Bois-Noir, la machine dérapa, le lançant violemment sur le sol et lui passant ensuite sur le corps. Il a été relevé sans connaissance et transporté à l'infirmerie Saint-Amé, à St-Maurice, où il a reçu les soins de M. le Dr de Cocatrix ; on redoute une fracture du crâne.

VERNAYAZ. — Electrification CFF. — Les travaux pour l'établissement de la conduite forcée et du funiculaire des Granges-Salvan à Vernayaz sont adjugés à MM. Seeberger, Fournier et Gay-Balmaz, à Vernayaz.

MASSONGEX. — Incendie. — Un incendie que l'on attribue à la malveillance, a détruit, lundi, dès 3 h., la ferme de M. Joseph Charles, à Chambovey, près Massongex, avec une grosse provision de fourrage récemment rentrée et un mulet qui devait partir dans la journée pour le service militaire. L'animal a été asphyxié.

ARDON. — Nécrologie. — Nous apprenons le décès survenu lundi, à Ardon, après une pénible maladie, de M. Ernest Clémenzo, ancien conseiller municipal, âgé de 56 ans. Le défunt, un bon citoyen libéral, était le père de M. Frédéric Clémenzo, député. Nous adressons à ce dernier, à sa mère et à la famille l'expresion sincère et cordiale de nos vives condoléances.

L'ensevelissement de M. Clémenzo a eu lieu aujourd'hui à Ardon.

MARTIGNY

Nécrologie

Un deuil cruel vient de frapper une honorable famille de Confédérés de notre ville. M. Périllard, le sympathique chef de l'exploitation de la ligne Martigny-Orsières, vient de perdre sa fille aînée, Mlle Madeleine Périllard, décédée mardi soir, à l'âge de 18 ans, après une brève maladie qui l'atteignit au moment où elle se disposait à partir à la montagne.

A la famille si durement frappée vont les plus sincères condoléances de toute la population de Martigny.

Mlle Périllard sera incinérée à Lausanne, vendredi 4 juillet, à 15 h.

Harmonie municipale

Les années se suivent et se ressemblent toutes, dimanche est la fête patronale de Martigny-Ville et comme toujours l'Harmonie municipale à cette occasion est sur la brèche, dans le but très louable de procurer à ceux qui l'ont fidèlement aidée dans l'année, quelques instants de plaisir et... de remonter ses finances.

On sait ce que c'est qu'une kermesse, mais si les jeux et attractions (qui vu leur répétition d'année en année pourraient à la longue ne plus en être) sont connus de tous et offrent toujours le même plaisir, répété sans doute, mais tout de même un plaisir, toute société soucieuse de satisfaire tout le monde se doit de renouveler les divertissements coutumiers.

Ce devoir, l'Harmonie municipale l'a compris et, pour samedi soir et dimanche en matinée, a organisé une représentation au cours de laquelle le public pourra à tour de rôle applaudir les petits qui nous dit-on veulent bien « redonner le Feuillu », deux amateurs connus du public de Martigny, et quantité de productions musicales.

Enfin, pour être tout à fait à la page, à partir d'une heure dont nous donnerons postérieurement connaissance au public un concert de radio.

Un qui ne danse pas.

PROGRAMME

du Samedi soir 5 juillet et Dimanche après-midi 6 juillet, à la Grande salle de l'Harmonie, Rue du Rhône

1. Beau Faucigny, Rubin. (Harmonie).
2. Ouverture des Noces de Figaro, Mozart. (Harmonie).
3. Invitation à la Valse, Weber. (Chœur à deux voix et Harmonie).
4. Coq gaulois, Popy. (Harmonie).
5. LE FEUILLU, Jaques-Dalcroze.
6. Tarentelle, pour flûte et clarinette, Saint-Saëns. (MM. L. Closuit et J. Damay).
7. Grand air de Mireille, Gounod. (Mme Outers).
8. 4me Mazurka, piano, Godard. (M. Nicolay).
9. Conversation musicale, pour flûte et clarinette. (MM. L. Closuit et J. Damay).
10. LA CINQUANTAINE, comédie de Courteline. (Mme N. et M. A. Torrione).

A la montagne

Promeneuses imprudentes

Dimanche, une demoiselle habitant Montreux, faisait avec une amie l'ascension des Cornettes de Bise, sur Vouvry. A la descente, nos deux alpinistes eurent l'idée d'opérer une glissade vers le creux de Novel. Mal leur en prit ; un lit de pierres et de blocs les reçut au bas de la pente qui leur causa de sérieuses ecchymoses et peut-être même des lésions internes. L'une d'elles a été ramenée à Montreux en automobile. Le médecin craint une fracture du bassin. Son amie n'a aucun mal.

En Suisse

La Fédération suisse des Sociétés d'employés

Le rapport annuel vient de nous parvenir, de la jeune mais active Fédération suisse des Sociétés d'Employés. Elle groupe une série d'associations professionnelles : la Société suisse des Commerçants, la Société suisse des Contremaîtres, l'Union Helvetia, l'Association suisse des Employés de Banque, l'Union des Employés techniques de la Suisse, etc., ensemble 309 sections et 51,921 membres. Née des circonstances extraordinairement difficiles que les dernières années avaient faites aux employés de toutes catégories, à une époque où les revendications ouvrières retenaient seules l'attention patronale, la F.S.E. assume la représentation et défend les intérêts du personnel des bureaux et des hôtels. Elle est pour ces employés ce qu'est l'Union syndicale pour les ouvriers, à la différence de l'esprit dans lequel la F.S.E. conçoit sa tâche ; elle voit dans la prospérité du commerce et de l'industrie une condition du bien-être des travailleurs ; elle préfère la collaboration des patrons et des salariés à l'idée d'un conflit irréductible, mais elle entend que des conditions normales soient faites à la main-d'œuvre, aux employés en particulier. Et c'est ainsi qu'elle besogne dans le domaine des réalisations possibles et prochaines.

Considérant un arrangement entre intéressés plus souple qu'une loi fédérale, la Fédération a consacré plusieurs années d'efforts pour obtenir un contrat collectif de travail. La F.S.E. a cherché une entente qui facilitât la situation des employés et contremaîtres en cas de grève ouvrière, situation souvent délicate de salariés pris entre les intérêts d'autres salariés et ceux des patrons. Dans un cas comme dans l'autre, les organisations patronales ont opposé une fin de non recevoir.

La Fédération est intervenue dans la question du tarif douanier, réclamant la limitation des droits sur les denrées de première nécessité ; dans la question des restrictions d'importation, réclamant la liberté des échanges ; dans la question du prix du lait.

La Fédération a fait des démarches pour que soit accélérée l'introduction de l'assurance invalidité et vieillesse, impatiente des lenteurs apportées à une amélioration sociale que les travailleurs désirent depuis tant d'années.

Les assurances allemandes, la législation sur les alcools, la réglementation fédérale des apprentissages ont encore retenu l'attention de la Fédération.

Expansion et propagande économiques

On nous écrit de Lausanne à ce sujet :

Le 12 septembre 1923 s'est tenue, à Lausanne, la première « Conférence pour l'expansion économique et la propogande suisse à l'étranger ».

Y assistaient M. le conseiller fédéral Schulthess, de nombreux représentants diplomatiques et consulaires de la Suisse à l'étranger, ainsi qu'environ 250 personnalités appartenant aux milieux économiques et industriels suisses. On y a posé dans son ensemble le problème de notre expansion économique et la conférence a pris des résolutions tendant à une meilleure coordination des efforts entre nos diverses institutions d'expansion économique, dans le pays et à l'étranger. Les vœux émis par l'assemblée ont trouvé un bon accueil auprès des autorités fédérales. Plusieurs des propositions faites sont en bonne voie d'aboutir à des résultats positifs.

Les organisateurs de la 1re conférence ont décidé de provoquer, sous les auspices du Vme Comptoir suisse à Lausanne, une 2me réunion analogue. L'étude des résolutions de l'année dernière sera reprise. Notre programme économique à l'étranger sera d'autant plus efficace qu'il y aura une communauté d'action plus grande dans ce domaine. Le Comité d'organisation prévoit un rapport sur la collaboration possible entre les organisations de l'industrie, du tourisme et des transports en vue de la propagande à l'étranger. Pour mettre en évidence la nécessité de la propagande et de l'étude systématique des débouchés, les organisateurs feront appel à des Suisses fixés à l'étranger qui exposeront le problème de notre expansion économique dans tel ou tel pays particulier, où l'industrie et le tourisme suisses ont intérêt à développer leurs relations.

Le secrétariat de la conférence se trouve au Bureau industriel suisse, 6, Grand Pont, Lausanne, où les intéressés pourront obtenir tout renseignement utile. C. S. L.

Conseil national

Le successeur légal de M. Brodtbeck, en qualité de conseiller national pour le demi-canton de Bâle-Campagne, le secrétaire ouvrier Goldinger, n'acceptant pas ce mandat, c'est M. J. Surbeck, député à Binningen, qui occupera le siège vacant.

Les juges de Neuchâtel

Le Grand Conseil de ce canton a voté une revision constitutionnelle réunissant sous le même bonnet les fonctions de juge de paix et de président du tribunal. Le juge unique sera élu dorénavant par le Grand Conseil, si le peuple ratifie la revision le 27 juillet prochain.

Tribunal fédéral

Selon la loi fiscale zurichoise, l'augmentation du capital doit être imposée comme revenu pendant l'année courante. Un contribuable a demandé qu'inversement et contrairement à l'avis des autorités zurichoises les pertes de capital doivent être déduites du revenu, bien que la loi n'en parle pas.

Le Tribunal fédéral a rejeté à l'unanimité un recours de droit public présenté dans ce sens.

Par décision du 2 juin écoulé, le Conseil d'Etat du canton de St-Gall avait cassé l'élection partielle qui avait eu lieu le 4 mai 1924 dans le district du Bas-Toggenbourg pour le Tribunal de district et avait ordonné une nouvelle élection, étant donné que le candidat radical qui avait dépassé de quelques voix la majorité absolue n'était pas éligible. Le parti conservateur populaire du district du Bas-Toggenbourg avait adressé au Tribunal fédéral un recours de droit public contre cette décision, estimant qu'il n'y avait pas lieu de procéder à une nouvelle élection, mais de déclarer simplement élu le candidat conservateur.

Le Tribunal fédéral a rejeté à l'unanimité ce recours comme non fondé.

— Les conservateurs de St-Gall avaient vraiment du culot de demander aux juges de Lausanne de proclamer élu au premier tour un candidat resté en dessous de la majorité absolue. — Réd.

L'express et l'auto

Le train de nuit Genève-Zurich, qui passe à Gland (Vaud), à 1 h. 05, a tamponné, au passage à niveau une automobile venant de Morges et allant à Genève. Un très grave accident a été évité grâce au sang-froid de l'automobiliste qui, une fois engagé sur la voie et voyant arriver l'express à toute vapeur, eut la présence d'esprit d'accélérer sa marche autant qu'il pouvait. Le mécanicien Bougeons de l'express ayant également vu le danger, bloqua tous ses freins et parvint à arrêter le convoi sur un parcours de 70 mètres environ. Malgré cela, l'automobile a été tamponnée à l'arrière et projetée violemment contre la guérite du garde-voie.

Les occupants ne furent que légèrement blessés par des éclats de verre de la glace pare-bise. Par contre, l'automobile est complètement hors d'usage.

Celle-ci était conduite par M. Poncet, de Vich, qui était accompagné de sa femme. On leur a prodigué les soins que nécessitait leur état, puis on les a conduits à leur domicile.

L'express a quitté la gare de Gland avec 10 minutes de retard seulement.

Les barrières du passage à niveau étaient ouvertes lorsque l'automobile s'est engagée sur la voie, au moment de l'arrivée du train express. Une enquête a été immédiatement ouverte pour établir les circonstances de l'accident et les responsabilités.

Un drame à Berne

Une jeune fille, nommée R. a été assassinée à Berne, par un jeune homme alors qu'elle se trouvait dans le corridor de la maison qu'elle habite à la Moserstrasse. Après avoir commis son acte, que l'on croit être la conséquence de la jalousie, le jeune homme a tenté de se suicider, mais n'a réussi qu'à se blesser grièvement.

La foudre homicide et incendiaire

Pendant l'orage assez violent qui s'est déclaré samedi, un peu avant midi, la foudre est tombée sur le faîte du toit d'une maison, à Villariaz (Fribourg) et y a causé pour une centaine de francs de dégâts. De plus, elle a brisé trois poteaux téléphoniques à Siviriez.

— Pendant l'orage qui a sévi samedi matin sur la contrée de Courtion et Wallenried (Fribourg), la foudre est tombée sur deux bâtiments, à Wallenried, démolissant entièrement une cheminée. Dans la seconde maison, les murs furent lézardés et toutes les installations électriques arrachées et projetées à distance. Fait bizarre : la foudre visita deux chambres, brisant des objets divers et disparut par une fenêtre qu'elle ouvrit sans fracture.

— Lundi matin, au cours d'un violent orage, Mlle Marti, 33 ans, fille du forestier de Flums-Kleinberg (St-Gall), s'étant abritée sous l'avant-toit d'un chalet, a été tuée par la foudre.

— Samedi, la foudre a tué une génisse de deux ans et demi, appartenant à M. Fivaz, instituteur à Rovray (Vaud). La bête foudroyée a été retrouvée, dimanche matin, dans un petit pâturage où elle paissait entre Rovray et Yvonand.

— La foudre est tombée, samedi, sur un bâtiment situé au-dessus de Chardonne, près Vevey. Par un de ces caprices dont il est coutumier, le fluide électrique a fort endommagé la cheminée, mis en miettes une centaine de tuiles, disloqué les lambris de la toiture, fondu tous les fusibles de l'éclairage et pulvérisé les lampes. Là se bornent les méfaits de ce coup de foudre.

— Mardi matin, un terrible orage s'est abattu sur la contrée de Schwytz. Une quantité innombrable de tuiles ont été arrachées des toits et plus de cent des plus beaux arbres fruitiers ont été déracinés.

LES ACCIDENTS

— A Winterthour, un ouvrier, Rodolphe Bosshard, travaillant à l'entreprise Egli, a été tamponné par un vagon et si grièvement blessé qu'il est mort quelques minutes après.

— De Lugano, on annonce la mort de M. Giovanni Righinetti, sous-chef aux usines électriques des CFF, qui, mercredi dernier, avait été atteint par le courant électrique et grièvement blessé.

— Un terrible accident est arrivé mardi matin à Lausanne. Le jeune G., âgé de 7 ans, qui traversait la route, fut renversé par une automobile allemande conduite par le chauffeur G. Les deux roues du côté droit de la machine passèrent sur le corps du malheureux.

Conduit immédiatement à la clinique de Montriant, le jeune G. y fut trépané. Mais malgré les soins entendus dont il fut entouré, la mort survint vers 18 h. La victime de ce lamentable accident serait fils unique.

Aucune faute n'est imputable au chauffeur qui roulait réglementairement à droite, à une allure modérée.

LES NOYADES

— Lundi après-midi, près de Veyrier (Genève), un enfant de 13 ans, Marcel Gottret, petit-cousin de M. Gottret, conseiller national, s'est noyé dans l'Arve où il se baignait en compagnie de camarades.

— Un ouvrier peintre, Alfred Staedeli, qui se baignait dans l'Aar, a coulé à pic et s'est noyé. Son corps n'a pas été retrouvé.

— A Brugg, Hans Muller, 34 ans, de Birr, s'est également noyé en se baignant dans l'Aar.

— A Lucerne, Gottfried Haefliger, 32 ans, ancien employé de bureau, s'est noyé en voulant passer à la nage de la place Lido à la rive opposée du lac.

— Un autre jeune homme, Arthur Kaufmann, de Lucerne, s'est noyé également en se baignant dans le lac.

— Un étudiant de l'Institut des missions, âgé de 25 ans, se baignait dimanche après-midi, avec cinq camarades, en amont du pont de Pérolles, à Fribourg, lorsqu'il disparut tout à coup dans la Sarine. Les personnes présentes se trouvèrent dans l'impossibilité de lui porter secours. La victime est d'origine saint-galloise.

LES INCENDIES

— Dimanche soir, le feu a éclaté dans la maison de M. Jacob Hasler, agriculteur à Leimiswil, près Langenthal (Berne). En quelques instants, l'habitation fut réduite en cendres. Du foin venait d'être rentré. Une mèche allumée ayant été trouvée devant le grenier de l'incendie, on suppose que le sinistre est dû à la malveillance.

Les clans socialistes vaudois

Le bannissement de Charles Naine de la rédaction du « Droit du Peuple » n'a pas mis fin à son activité socialiste en pays de Vaud. Nous avons annoncé la parution au 1er juillet du quotidien la « Démocratie socialiste », dirigée par M. Naine et ses deux collègues au Conseil national, MM. Mercier et Perrin. Ce dernier journal va faire au « Droit du Peuple », maintenant entre les mains de Golay, une concurrence acharnée, peut-être mortelle. Les possesseurs actuels du « Droit » lancent un appel désespéré à leurs partisans. Eux aussi désavouaient hier le communisme qui ne doit pas avoir de place dans leurs rangs, mais la bourgeoisie et la solidarité de classe non plus. Pendant ce temps, le soir du 1er juillet, Ch. Naine a donné, à Vevey, une conférence qui, vu surtout les circonstances du moment, a dû être intéressante. Elle était intitulée : « Les dictatures, les crimes politiques, la démocratie. »

La section de Morges a décidé de se rattacher au groupe socialiste démocratique, couleur Naine.

Fondation Carnegie

La commission administrative de la Fondation Carnegie pour les sauveteurs a tenu les 27 et 28 juin à Berne, sa réunion semestrielle, sous la présidence de M. Chuard. Elle a examiné les dossiers de 69 sauveteurs et a décerné, outre des diplômes d'honneur, 15 médailles de bronze, 4 médailles d'argent, 13 montres et des allocations en espèces d'un montant total de 3160 francs. La commission administrative a écarté treize demandes de récompenses. Elle rappelle qu'il est inutile de lui signaler les cas de sauvetage dans lesquels les sauveteurs n'ont pas eu à s'exposer à un danger grave.

Electrocution ou mort subite ?

Samedi soir, à Posat (Fribourg), M. Séraphin Reynaud, 24 ans, lavait les jambes de son cheval, à proximité d'un pylône d'électricité à transformateur. Tout à coup, la sœur de M. Reynaud vit son frère tomber à la renverse : il était mort. Le médecin appelé ne put que faire des conjectures sur la cause du décès. Ce cas de mort subite à proximité d'un pylône électrique fait croire à une électrocution.

Le crime d'un fou

Mardi matin, un manœuvre nommé Roman, 64 ans, habitant Itschnach, près de Kussnacht, (Zurich), père de neuf enfants, a tué sa femme en lui tirant une balle par derrière, et a ensuite tenté de se suicider. Il a été conduit dans un état grave à l'hôpital. Il s'agit d'un inconscient, qui avait été mis sous tutelle.

Hannetons et course scolaire !

Avec l'argent qu'ils ont gagné, non sans peine, en ramassant des hannetons, ce printemps, les écoliers d'Avenches ont pu payer de leurs deniers, sans rien devoir à personne et sans subside communal, une belle course de deux jours, qu'a favorisée un temps superbe. Il ont ainsi fait une œuvre utile à la communauté et se sont procuré un vif plaisir.

Le chamois du Jorat

Trois officiers prenant part au cours tactique de la Ire division ont remarqué aux environs du Chalet de Villars, près Corcelles-le-Jorat (Vaud), non loin du chemin des Paysans, un chamois. Il s'agit sans doute d'une bête traquée par des chiens depuis les Préalpes fribourgeoises. L'hiver dernier un ou deux spécimens s'étaient réfugiés, dit-on, dans les gorges du Gotteron, près de Fribourg.

Le « ventre » de la Suisse

En 1923, il a été abattu dans l'ensemble de la Suisse, 27,905 taureaux, 40,602 bœufs, 122,081 vaches, 56,442 génisses, 379595 veaux, 89,336 moutons, 46,540 chèvres, 405,163 porcs et 8363 chevaux, soit au total 1,176,027 pièces de bétail.

En outre, il a été importé 2,795,011 kilos de viande de boucherie.

La consommtaion de la viande a augmenté. Elle a passé de 32,8 kg. à 33,5 kg. par tête de population. La consommation quotidienne est donc de 91,5 grammes par tête. Ces chiffres ne concernent évidemment que la viande soumise à inspection.

La viande de provenance indigène représente le 90,8 % de la consommation totale (97,56 % en 1922).

Les pauvres Suisses

Le Comité du Fonds de secours pour les Suisses pauvres à Londres (fondé en 1870) publie son rapport pour 1923, duquel il ressort que le fonds contribuait à l'entretien de 21 compatriotes, âgés de 68 à 92 ans.

En tout, 419 compatriotes ont bénéficié des fonds du comité. Les hommes seuls ont reçu 182 bons de logement et 346 bons de nourriture pour les « Lodging house » du London County Council.

25 personnes ont été rapatriées par ses soins.

Une manifestation hippique dans le Jura

Le 21me marché-concours et courses de chevaux auront lieu à Saignelégier, les 16 et 17 août 1924.

Les chevaux admis au marché-concours de 1924 sont les poulains nés en Suisse, dans les années 1921, 1922, 1923 et 1924, et les étalons approuvés, jusqu'à l'âge de 8 ans.

Sont prévues sept grandes courses civiles et militaires bien dotées.

Elles seront précédées d'une exhibition des chevaux du marché-concours et de courses anciennes et historiques costumées.

Militaires et C. F. F.

Les dispositions en vigueur, aux termes desquelles les militaires appelés au service avaient le droit de voyager à demi-tarif dès la veille du jour de rassemblement. à la condition d'être en uniforme, viennent d'être étendues en ce sens que, dans les cas où l'entrée au service a lieu un lundi, la réduction de taxe est accordée dès le samedi.

Nouvelles de l'Etranger

A la Chambre des Communes

Au cours de la discussion du budget, l'adoption d'un amendement conservateur, par 220 voix contre 165, a constitué le septième échec du gouvernement travailliste. Cet amendement portait sur une taxe sur les amusements.

Dans les couloirs, on faisait remarquer qu'une défaite du gouvernement sur le budget ne pouvait pas être considérée comme sérieuse. La portée de cette défaite est atténuée par la déclaration que fit Mac Donald en prenant le pouvoir, suivant laquelle il ne considérait comme grave qu'un échec impliquant la méfiance envers le gouvernement.

Répondant à une question, Mac Donald dit qu'on n'a pas proposé au gouvernement français de renoncer à la clause du Traité de Versailles en vertu de laquelle la période de 15 ans d'occupation des territoires rhénans ne doit commencer à courir qu'à partir du moment où l'Allemagne aura observé le traité.

La Chambre des lords repousse par 28 voix contre 23, un projet voté par la Chambre des communes. C'est la première fois que la Chambre des lords affronte la Chambre des communes sous un gouvernement travailliste. Il s'agit d'un projet validant les mesures prises et les dépenses faites en temps de guerre par divers ministères.

L'Italie et le fascisme

Le cabinet Mussolini est remanié.

Les démissions de MM. Carnazza, ministre des travaux publics ; Gentile, ministre de l'instruction publique ; Corbino, ministre de l'économie nationale, ont été acceptées.

M. Sarocchi, libéral de droite, a été nommé ministre des travaux publics ; M. Casati, ministre de l'instruction publique ; le sénateur Nava, populaire catholique, ministre de l'économie nationale, et M. di Scalea, fasciste, ancien libéral, membre des colonies. Les remaniements ministériels n'ont pas désarmé l'opposition.

On commente beaucoup l'absence de M. Rodino, vice-président de la Chambre des députés, membre du parti catholique populaire, à la réception des délégations des deux Chambres qui a eu lieu lundi. « Si l'opposition veut être logique, dit le « Giornale d'Italia », aucun de ses membres ne doit rester à Montecitorio ».

Voici quelques casiers bien chargés :

Dumini a participé à l'incendie de « L'Avanti », en avril 1919, à Milan ; à l'incendie de la Maison du Peuple, à Milan, en 1920 ; à l'attentat contre Misuri, en mai 1923 ; à l'affaire du Bois de Boulogne en novembre 1923 ; à l'agression contre Nitti peu après ; à l'aggression contre le député Amendola, en décembre 1923 ; à la tentative contre le sénateur Bergamini, assailli de nuit dans sa villa en janvier 1924 ; à l'attentat contre le fasciste dissident Forni, en mars 1924 ; à l'agression contre un groupe de mutilés de l'association « Italia Libera », en mai 1924.

Dumini était attaché au bureau de presse de la présidence du Conseil et appointé à raison de 1500 lires par mois au « Corriere Italiano ».

Alto Putato était rédacteur au « Corriere Italia no » aux mêmes appointements que Dumini.

Volpi était à Milan le chef des arditi fascistes. Il fut impliqué en 1921 dans l'assassinat du socialiste Inversetti.

Cesare Rossi, secrétaire politique du parti est arrêté, Marinelli, trésorier du parti, arrêté. Filippelli et Dumini étaient des agents directs du dictateur.

Et si l'on reprend la liste des hommes qui avaient été chargés de diriger la marche sur Rome en octobre, on trouve que :

De Vecchi a été envoyé en Somalie comme gouverneur ;

De Bono a été destitué de la direction de la Société générale ;

Bianchi a été privé de toutes les fonctions qu'il occupait, jusqu'à celle de secrétaire général de l'Intérieur ;

Balbo, l'un des chefs de la milice, est compromis directement dans le meurtre de Matteotti.

De nombreux journaux fascistes ou fascisants, tels que le « Giornale d'Italia » et le « Messaggero », invitent l'opposition à ne pas persister dans son attitude intransigeante ou tout au moins à attendre à l'œuvre le nouveau gouvernement qui va avoir à résoudre des problèmes importants pour le retour à la légalité et à la pacification du pays.

Les premiers actes de M. Federzoni continuent à recueillir l'approbation, mais le groupe parlementaire de l'opposition semble estimer que rien, en ce moment, ne justifierait un changement dans la position prise par ce groupe. Les garanties de retour à la légalité sont insuffisantes et le problème de la milice armée reste entier. D'ailleurs, le langage de quelques organes et de quelques chefs fascistes extrémistes n'est pas fait pour inspirer la moindre confiance.

Cette manière de voir est exprimée sous des formes différentes par le « Mondo », organe du groupe libéral démocratique, par le « Popolo, organe du groupe populaire, par la « Voce Républicana », organe du groupe républicain, par l'« Avanti », organe du groupe socialiste maximaliste, par la « Giustizia », organe du groupe socialiste unifié, par l'« Italia Libera », organe des fascistes dissidents.

Quant aux deux grands organes libéraux, la « Stampa » et le « Corriere della Sera », on sait que leurs directeurs, les sénateurs Frassati et Albertini, sans être inféodés à aucun groupe proprement dit, militent en faveur de l'opposition.

La catastrophe du Lac Erié

Voici des détails sur la tornade qui a ravagé la région de l'Ohio :

C'est vers 19 h., samedi, qu'éclata l'orage. La journée avait été très chaude et, le soir, la température était devenue absolument accablante. Pas un souffle d'air sur la ville. L'atmosphère s'était comme solidifiée. Puis, soudain, le temps fraîchit. Un nuage d'encre s'éleva de l'horizon et monta dans le ciel, engloutissant dans ses ténèbres, les rayons du soleil couchant. Un coup de tonnerre éclata et la pluie se mit à tomber à larges gouttes. Un moment après, on entendit dans le lointain un mugissement formidable comme celui de centaines de sirènes hurlant à la fois. Le bruit se rapprocha rapidement, s'enfla et le cyclone éclata sur la ville dans un rugissement rauque. Sous la poussée de l'ouragan, des pâtés de maisons s'écroulèrent comme des châteaux de cartes. Les arbres se couchèrent et se brisèrent à ras du sol. Les automobiles, emportées comme des fétus de paille, culbutèrent et s'écrasèrent les unes sur les autres.

Cela ne dura que quelques minutes, mais quand la tempête eut passé, allant continuer plus loin ses ravages, la moitié de la ville était en ruines. Le théâtre municipal, où 300 personnes assistaient à un spectacle, s'écroula. Le gaz, qui s'échappait en sifflant des canalisations brisées, s'enflamma et l'incendie vint ajouter ses horreurs à celles de la tempête.

La dévastation fut moins complète à Sanduski, à quelques kilomètres plus loin. Là, ce furent surtout les quartiers bâtis sur le bord de la mer qui eurent à souffrir le plus. Les navires à l'ancre dans le port furent lancés contre les jetées et démolis sur plusieurs points. La force de l'ouragan se fit sentir loin au large. On est extrêmement inquiet sur le sort de trois vapeurs qui avaient quitté Sanduski chargés d'excursionnistes pour Cleveland.

A Lorain, on compte 58 morts et 118 blessés, mais les chiffres exacts ne sont pas connus.

Outre les 30 personnes environ qui ont péri dans l'Ohio, il y a 16 tués en Pensylvanie.

Un tunnel sous la Manche

Les déclarations du premier ministre anglais que la commission de défense nationale a été convoquée pour la semaine prochaine afin d'étudier la question de la construction d'un tunnel sous la Manche éveille partout un vif intérêt.

On dit que 400 membres du Parlement sont favorables au projet. Si le gouvernement approuve le plan, un des projets les plus merveilleux conçus par les ingénieurs sera alors vraisemblablement mis à exécution.

On pense que les travaux nécessiteront une période de cinq années. Le projet remis à M. Macdonald évalue les dépenses totales à 29 millions de livres sterling. On compte sur un rendement de 8 %.

Çà et là

— En l'honneur de Zaghloul, 4000 étudiants d'Alexandrie ont organisé une manifestation au cours de laquelle de nombreux cris de : « Vive Zaghloul pacha ! » ont été lancés. Il n'y a pas eu d'incidents.

— La Cour d'assises de la Seine a condamné Mario Castagna, Italien, anarchiste, qui a tué, le 5 septembre 1923, le fasciste Ieri, à sept ans de réclusion et à dix ans d'interdiction de séjour.

— A Brive-la-Gaillarde (France), Mlle Marcelle Ribette, âgée de 15 ans, vient d'accomplir un courageux acte de sauvetage, en plongeant par deux fois, tout habillée, dans la Creuse, pour en retirer la petite Elise Antignac, fillette de 4 ans, qu'elle a sauvée. A l'endroit où fut accompli ce sauvetage, la Creuse est très profonde et le courant est assez fort. L'Institut Carnegie a été avisé du bel exploit de Mlle Ribette.

— M. Giordan a été élu sénateur de la Corse en remplacement du parfumeur Coty, propriétaire du « Figaro », dont l'élection avait été annulée.

— Une action de bienfaisance avait été organisée dès que l'on connut l'attentat dont avait été victime le chancelier autrichien Seipel. Ce dernier vient d'exprimer le désir qu'une somme de 10 millions de couronnes soit prise sur les fonds déjà recueillis, pour la distribuer aux victimes de la catastrophe minière de Hart près de Glogowitz. Ainsi fut fait.

— M. Ernest Judet, ancien directeur de l'« Eclair », fut acquitté par le jury de la Seine, àl'issue d'un procès retentissant, le 9 juillet 1923, mais condamné néanmoins à payer la contumace et autres frais de justice se montant à la somme de fr. 53,961.25. Cette note coquette vient d'être réduite à fr. 164. Il valait la peine de réclamer.

— En Irlande, M. de Valera et 227 détenus politiques seront rendus à la liberté à l'occasion des jeux nationaux qui auront lieu en août prochain.

— M. Dehaan, chef israéliste et correspondant d'un journal de Londres, a été tué lundi dans le quartier juif du Caire.

ECHOS

Nos as.

— Sais-tu quelle différence il y a entre Pelletier d'Oisy et nos banquiers ?

— Ma foi...

— Eh bien, l'aviateur va en monoplan ou en biplan, tandis que nos banqniers vont en triplant et en quadruplant.

Les dames aux bras nus repoussées des églises.

Mgr l'évêque de Brescia vient de faire afficher devant toutes les portes des églises un avis disant que les dames et demoiselles seront refusées comme marraines si elles osent se présenter dans un décolleté et avec la nudité des bras dans le sanctuaire où la décence est de rigueur.

Cours des changes

Communiqué par MM. Closuit & Cie, Banque de Martigny	COURS MOYENS 1er juillet	2 juillet à 10 h.
Paris	29.15	29.80
Londres	24.29	24.31
Italie	24.20	24.15
New-York	5.63	5.62
Belgique	25.30	25.35

Monsieur et Madame Eugène Périllard, ingénieur, leurs enfants, Jean, Marcelle et André, et leurs familles ont la douleur de vous annoncer le départ de

Madeleine Périllard

leur bien-aimée fille, sœur et parente, enlevée à leur tendresse le 1er juillet à l'âge de 18 ans.

Heureux ceux qui ont le cœur pur car ils verront Dieu
Matth. V, 8.

Un service funèbre sera célébré devant la maison mortuaire, Avenue de la Gare, Martigny-Ville, **jeudi 3 juillet**, à 14 h. 45. L'honneur sera rendu immédiatement après à la rue des Hôtels.

L'incinération aura lieu, vendredi 4 juillet à 15 h. au Crématoire de Lausanne.

Liste des numéros gagnants

non retirés de la Tombola de la Société de musique « **L'ECHO DU SALENTIN** », **Evionnaz**, tirée le 29 juin 1924.

17	28	376	385	418	466	472	561
586	629	669	677	738	759	803	919
940	1059	1165	1308	1318	1401	1407	1463
1488	1648	1660	1679	1724	1755	1961	2081
2085	2106	2122	2169	2207	2211	2215	2225
2283	2313	2342	2348	2353	2374	2377	2401
2431	2458	2473	2478	2784	2796	2810	2818
2850	2907	2927	2956	2255	2501	2574	2678

Tous les prix restants sont en dépôt chez le secrétaire de la musique, **Gay-Fraret Joseph, CFF, Evionnaz**, jusqu'au 15 août 1924. Passé cette date, les lots non retirés seront acquis par la Société. Sur présentation des billets par poste, les lots seront envoyés en port dû. Les prix du match aux quilles et tir au flobert non retirés sont à réclamer à la même adresse.

Tempêtes
CLINIQUE
Les Rosiers
ouverte à MM. les Médecins
Accouchements, Petite chirurgie
95, Route de Lyon, **Genève**
Téléphone Mt-Blanc 39.59

Dr Jos. Germanier
SION
absent
jusqu'au 8 septembre

A vendre
une charrette
d'enfant.
S'adresser au *Confédéré*

Pour
chevaux de boucherie
adressez-vous directement à la
Boucherie Chevaline Centrale
Louve 7 **Lausanne**
H. Verrey-Weichsler
Abatage et payement sûrs
Camion-Automobile
Tél. bouch. 92.59 Domicile 92.06

Persil

économise du temps, du travail, du savon et du combustible !

Henkel & Cie S.A. Bâle.

F 205 b

La **Commune de St-Maurice** (Valais) ouvre un concours d'idées pour l'élaboration d'un

Plan d'extension

Le concours est ouvert aux techniciens de nationalité suisse établis dans les cantons du Valais, Genève, Vaud, Neuchâtel et Fribourg.

Une somme de Fr. 4.000.— sera répartie entre les cinq projets primés.

Délai pour le dépôt des projets : 1er novembre 1924.

S'adresser au Secrétariat communal de St-Maurice.

A VENDRE à très bas prix, une

CAMIONNETTE

Martini force 800/1000 kgs. éventuellement on changerait pour une petite voiturette, ou pour un bon cheval.

A la même adresse, à vendre un petit

char à pont

à ressorts à un cheval et une **voiture** pour petit cheval.

deux chiens courants

extras sur tout gibier.

S'adresser à M. Morerod-Croset, Les Plans s/Bex.

N'oubliez pas que....

La santé représente un fameux capital
Dont on doit toucher les intérêts,
Fortifiez-vous tous ! C'est le point principal,
Et, comme apéritif, buvez du **„Diablerets“.**

6 Juillet

Que chacun réserve ce jour pour venir à

CHARRAT

où une

Grande Kermesse

est organisée ainsi que BAL CHAMPÊTRE, Attractions diverses, etc.

Se recommande :
Fanfare l'„Indépendante“

Boucherie E. Riede

St-Laurent 30, **Lausanne**

Bouilli, à fr. **2.50** le kg. — **Rôti,** à fr. **2.90** le kg.
Saucisses, mi-bœuf. mi-porc, à fr. **2.50** le kg.
Lard gras, fr. **2.80** le kg. **Lard maigre,** fr. **4.-** le kg.
Graisse de bœuf, à fr. **1.40** le kg.
Saucissons, genre salami fr. **3.80** le kg.

Expédie à partir de 2 kg. Tél. 32.48

„ADORES“

préparation aromatique à base de genièvre et de malt constitue un

fortifiant populaire et vraiment efficace

Il est composé de baies de genièvre, d'orge germée, de fleurs, d'aromates et de sucre.

Demandez le prix-courant et le prospectus gratuit dans les drogueries et pharmacies

CHEMISERIE CH. DODILLE

Rue Haldimand LAUSANNE Rue Haldimand

Demandez à choix nos spécialités

Bretelles „Extra souples“
Cravates Dernières nouveautés
Chaussettes „Interwowen“

Spécialité de chemises sur mesures

Les dernières nouveautés

A vendre ou à échanger

Bonnes juments

ragotes. Florentin Girard, avenue de la Gare, Martigny.

A vendre

1 potager à 2 trous
1 armoire à glace
1 armoire à 2 portes
1 table ronde noyer

S'adresser Lavanchy, teinturerie, Martigny.

On demande un bon

domestique

pouvant aider aux travaux de jardinage.

S'adresser à l'Hôtel des Alpes, à Chamonix.

On demande une

Fille forte

pour aider dans une blanchisserie. Entrée de suite. S'adresser A. Héritier, Saxon.

On cherche un bon

Domestique

de campagne chez M. P. Juilland Saxon.

On demande à Martigny une

jeune fille

forte, de 15 à 16 ans, pouvant coucher chez ses parents, pour garder un enfant.

S'adresser au Confédéré.

Dessinateur-Architecte

capable ayant pratique est demandé. Place stable, entrée de suite. Adresser offres avec références à M. J. Dufour, architecte, Sion.

Tempêtes

A vendre à Martigny

Jardin de grand rapport

Situation magnifique pour construire plusieurs maisons d'habitation, villas, etc.

Conditions avantageuses. Occasion unique. Ecrire case 17426.

AVIS

aux marchands et particuliers

Mulets et chevaux pour la boucherie

sont achetés au plus haut prix du jour à la

BOUCHERIE CHEVALINE
L. Mariéthoud, Vevey
Tél. 9.82

Plus de couteaux rouillés !
Plus de machines à couteaux !
Plus de brique anglaise !

L'emploi de nos couteaux « Inoxydable » supprime les uns et les autres ! Demandez nos prix et conditions

Chaffard et Buchot
Genève

Bons manœuvres

pour travaux en tunnel trouveront travail chez

SEEBERGER, ingénieur

Entreprise de construction, -:- LES MARÉCOTTES

VINS

et produits français

RAISONNIER - DARBELLAY
Martigny-Bourg

Vins fins et vins de table
Livraison en fûts et bouteilles d'origine. Vins de table depuis Fr. 1.25 la bouteille

Etiquettes volantes

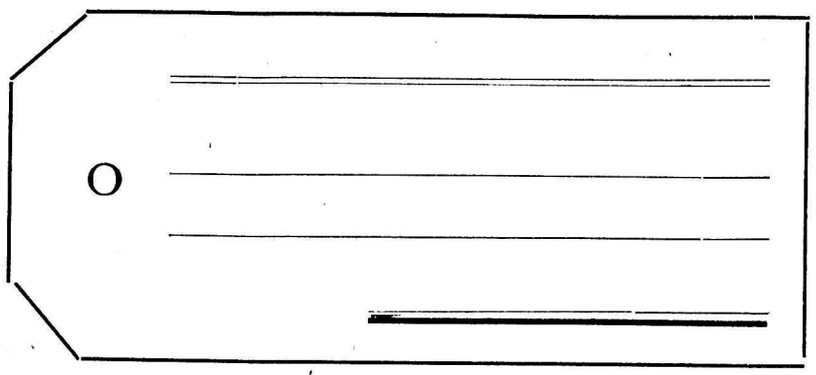

Imprimerie Commerciale - Martigny

CONFIEZ TOUTE VOTRE

PUBLICITÉ

à

PUBLICITAS

Soc. anon. suisse de publicité

COL DE BALME -:- HOTEL SUISSE

(Altitude 2200 m.)

Ligne Martigny-Châtelard ; Frontière franco-suisse

Ouvert

Belle vue sur l'Oberland et le Mont-Blanc. Bonne cuisine soignée
Prix modérés *Prix modérés*

Samedi soir et dimanche 5 et 6 juillet

Kermesse

de

l'„HARMONIE MUNICIPALE“ de Martigny

Très bonne pension -:- Chambres confortables

à des prix très modérés (arrangement pour ouvriers)

au **RESTAURANT DU STAND,**

Téléph. 110 **Vve Thiévent,** MARTIGNY Téléph. 110

BANQUE de BRIGUE

BRIGUE

Capital-Actions Fr. 1.000.000.---

entièrement versé

Compte de chèques postaux : II c 253 Bureau de Sion

Ouvertures de crédits garantis par cautionnement, nantissement de valeurs ou par hypothèque

Prêts hypothécaires

Jusqu'à nouvel avis, la Banque accepte des dépôts :

En comptes-courants de **3 à 3 1/2 %**
En comptes de dépôts suivant durée : **3 1/2 à 4 1/2 %**
Sur carnets d'épargne à : **4 1/2 %**
Contre obligations à : **5 %**

Location de cassettes dans la chambre forte

A louer

appartement

de 4 chambres et cuisine, cave et galetas.

S'adress. à M. Louis Rouiller, Martigny-Gare.

Cassis

Les personnes de Martigny et environs qui ont du cassis à vendre peuvent les apporter à la Distillerie Morand, Martigny.

HOTELIERS

Livres de notes Notes
Cartes d'adresses, etc. etc.

sont livrés soigneusement par

l'Imprimerie Commerciale, Martigny

45 **Feuilleton du « Confédéré »**

La Dame aux Millions

par

CHARLES FOLEY

Elle se décidait chaque matin à une réserve sévère, mais dès la venue de Darney, dès ses premières paroles, elle ne se souvenait plus, ne pensait plus ni aux choses d'avant, ni à celles d'après. Avec lui, elle vivait d'une telle intensité qu'elle ne pouvait se dégager de la sensation présente, ni se juger, ni le juger. Tout ce qu'il disait la berçait délicieusement, sans qu'elle s'arrêtât au sens précis de ses paroles.

Ce qui l'empêchait aussi de suivre aucune ligne de conduite préconçue ou raisonnée, c'étaient l'humeur imprévue de Richard, son instabilité de caractère, la forçant elle-même à des sautes de pensées et de sentiments où se dispersait sa volonté. C'était là aussi, par contre, le charme de leur camaraderie, charme d'autant plus irrésistible qu'elle avait souffert depuis longtemps des ténacités routinières de son père. Elle se donnait à cette griserie nouvelle de tout l'élan de son être, en belle franchise d'âme.

Et lui, pour la séduire, avait, peut-être instinctivement, fait appel aux plus vifs besoins de ce cœur de jeune fille : — à sa pitié d'abord en semblant sombre et triste ; puis à sa soif de confiance, d'expansion, à ce désir de dépenser, de dévouer à quelqu'un son affection qu'une trop longue répression avait exaltée.

Et Marcelle, enfin, eût-elle été une vraie femme si elle fût restée insensible aux élégances affinées de Darney, à cette romanesque pâleur où tranchait l'éclat de sa fine moustache rousse, à ses allures tour à tour nonchalantes et nerveuses ? Par sa prédilection artistique, par son imagination si facilement excitable, elle n'était que trop inconsciemment portée à subir le prestige d'une colossale fortune, d'une fortune qui permettait des phases si diverses d'existence dans de si féeriques décors. L'habitude de commander, d'être reçu partout respectueusement, sinon servilement, donnait aux gestes, à la voix, aux attitudes de Richard un semblant d'assurance et d'autorité qu'il n'avait pas dans le caractère. Mais toute jeune fille, même prévenue, eût pu s'y méprendre, s'en laisser imposer.

Au sortir du joug de son père et de la surveillance méfiante de madame Biquet, sans conseils, sans avertissements, Marcelle avait plus d'une excuse valable en s'abandonnant au penchant chaque jour plus vif qui la rapprochait de Darney.

C'était la résultante logique d'une subite liberté. Aussi ne songeait-elle plus à se défendre d'un sentiment si naturel et si candide ; sans arrière-pensée de calcul ou d'ambition, elle s'y livrait imprudemment, l'entretenait, le développait dans le plaisir, retrouvé à chaque heure, de vivre près de son ami.

La confiance et la sécurité de sa compagne maîtrisaient les hardiesses de Richard. Ils demeuraient sur ce pied de camaraderie familière qui était, pour un homme blasé d'intrigues à dénouement bâclés, d'une douceur nouvelle et reposante. L'accord de leurs pensées, coupé de querelles de plus en plus rares, se faisait insensiblement...

Ce fut le moment où madame Biquet jugea opportun de rentrer en scène. Sans prévenir, elle descendit un matin à l'heure du déjeuner. Les jeunes gens venaient de se mettre à table. Bien qu'elle s'y attendît, en voyant Marcelle assise en face de son fils, la veuve eut un petit accès de jalousie et lança dans un sourire pincé :

— Je vous dérange ; mais, étant beaucoup mieux, je n'ai pu résister au désir de vous rejoindre.

Bien qu'elle leur parlât à tous deux, elle ne regarda que son fils.

— Quelle belle mine tu as, Richard !

Elle se pencha, l'embrassa, ajoutant tendrement :

— C'est très gentil à toi d'avoir attendu plusieurs jours... Me voici rétablie... et si heureuse de te voir !

Marcelle, debout, lui tendit la main à plusieurs reprises sans qu'elle daignât s'en apercevoir. Son fils dut l'avertir.

— Mademoiselle Morain te dit bonjour.

— Ah ! pardon, — fit la raffineuse distraite et se retournant à peine.

Et le maître d'hôtel demandant :

— Où dois-je mettre le troisième couvert ?

Elle appuya :

— Le mien ? Comme de coutume, en face de monsieur Richard. Celui de mademoiselle à droite, à gauche, où vous voudrez !

Assise, elle continua de s'adresser à son fils, lui demandant des nouvelles de gens dont Marcelle ignorait jusqu'aux noms. Sous cette expansion si naturelle entre mère et fils après une séparation, mademoiselle Morain ne devina aucun parti pris de l'isoler de la conversation. Cependant, elle en souffrit confusément. Darney en fut impatienté.

— Pourquoi parler de ces gens-là ? Depuis quand vous intéressent-ils ? Qu'est-ce que ça peut nous faire qu'ils se portent bien ou mal ?

Sa mère prononçant le nom de Mouchut, il s'adressa à la jeune fille.

— Celui-là, vous le connaissez, c'est un bon vieux garçon... Vous rappelez-vous un peu sa mine de Falstaff ?

— J'ai promis de l'inviter, — reprit madame Biquet, et les Ward également.

Et son petit accès de jalousie calmé, songeant à la surprise désagréable préparée à son fils, voulant se ménager des alliances, elle sourit à Marcelle :

— Outre le plaisir de revoir votre amie, madame Ward, je vous mijote en sourdine une plus grande surprise.

Marcelle devina qu'il s'agissait d'une invitation pour son père, mais la raffineuse para aux questions :

— Vous saurez cela plus tard, c'est mon secret.

Et brusquant son coup de théâtre, elle demanda à Richard :

— Tu n'as pas eu besoin de François, ce matin ?

— Aucunement.

— Cela se trouve bien. N'ayant que lui sous la main, je l'ai envoyé faire des courses à Paris et par le premier train...

(A suivre).